

Compte-rendu de réunion du conseil municipal **Séance du 8 août 2008 - 15 h 00**

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille huit, le huit août, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 25-07-2008.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Dominique Gueytte, Jean-Jacques Ferrero, Raymond Lecler, Pierre Michel.

Absents excusés : MM. Sébastien Catelan, Robert Reynaud (procuration à Josy Olivier), Nicolas Rosin.

Absent : M. Frédéric Pinet.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

- M. Pierre Michel est nommé **secrétaire de séance**.
- **Le compte-rendu du 27 juin est approuvé.**

2 – Finances : virements de crédits par opération (voirie communale, ASA de l'Estang)

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Un premier bilan sur l'exécution du budget est dressé. Le budget a été voté raisonnablement et à ce jour, 33 % des dépenses prévues ont été réalisées. Quelques ajustements sont néanmoins nécessaires. La voirie communale (13 kms) est une lourde charge pour la commune.

Le 27 juin, le conseil municipal avait listé les chemins concernés par le programme de voirie communale subventionné par le conseil général. Celui-ci a attribué une subvention de 11 927 € pour 29 818 € de travaux soit 40 % de subvention (taux prévu pour les communes de plus de 500 habitants). Il est proposé de demander au conseil général d'appliquer pour cette année 2008, le taux de subvention prévu pour les communes de moins de 500 habitants soit 55 %.

- **Le conseil accepte les virements de crédits proposés**



- **Le conseil approuve le plan de financement de la voirie communale** afin d'intégrer la subvention départementale (subvention de 55 %).

3 – Personnel : transformation d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe, demande de contrat d'apprentissage

Rapporteur : *Josy Olivier*

Ranima Benyamina a réussi l'examen professionnel d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Madame Marquette propose que sa fille termine sa formation en travaillant pour l'école en contrat d'apprentissage. La formation au CFA est payée par la mairie plus le salaire de l'apprentie (environ 500 € par mois).

- **Le conseil accepte d'ouvrir un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à partir du 1^{er} août.**

- **Sous réserve que le contrat puisse être signé pour une année seulement**, le conseil accepte que le maire signe un contrat d'apprentissage avec Marlène Marquette.

4 – **Lotissement plein soleil**

Rapporteur : *Dominique Gueytte*

Le cabinet Epelly a préparé un nouveau plan avec 32 lots. Un opérateur sera nécessaire pour la partie haute (plus dense). Le 21 août, il faudra voir si l'architecte des bâtiments de France accepte les panneaux solaires intégrés dans les toitures. Le projet se scinderait en plusieurs tranches. La première concernerait 10 lots réalisés par l'opérateur et 5 lots par des propriétaires privés.

- **Le conseil accepte ce pré-projet à soumettre à l'ABF.**
- **Un recensement permettra de compter ceux qui sont à ce jour intéressés.**

5 – **Affaire Fabre/commune**

Rapporteur : *Josy Olivier*

La contestation de Monsieur Jean-Pierre Fabre n'est pas encore jugée par le tribunal administratif. La vente du terrain aux Serres est donc différée. Différents entretiens avec Monsieur Fabre ont permis de cerner sa demande (souhaite un terrain à proximité de sa maison). Une parcelle de terrain pourrait être détachée du terrain de Pigerolles et lui être vendue. En échange, Monsieur Fabre cesserait ses poursuites et la vente avec les Serres pourrait être définitive. D'autre part, la commune se réserverait le hangar et vendrait la maison de Pigerolles.

- **Le conseil accepte de diviser le terrain de Pigerolles en trois parts** : Une qui comprend le hangar et l'accès par le haut des parcelles à bâtir situées derrière la maison, une qui comprend la maison et son terrain attenant, une d'environ 2000 m² qui sera vendue à Monsieur Fabre.
- **Les services du domaine seront consultés** pour la valeur du terrain à ce jour ainsi que la valeur de la maison de Pigerolles ainsi proposée.

6 – **Régularisation cadastrale à la gendarmerie, vente de terrain**

Rapporteur : *Josy Olivier*

La division cadastrale prévue lors de la construction de la gendarmerie n'avait pas été envoyée aux hypothèques. Il convient donc de régulariser cette situation et créer dans la parcelle d'origine quatre numéros, le terrain de la gendarmerie, le terrain situé derrière qui peut être vendu comme terrain à bâtir, le chemin d'accès à ce terrain, la parcelle d'accès à la gendarmerie.

- **La valeur du terrain à bâtir** (environ 1200 m²) sera évaluée par les domaines.

7 – **Contrat territoire Pays Sisteronais-Buëch / Région PACA, recensement des projets communaux**

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le pays Sisteronais-Buëch recense les projets communaux afin de préparer le contrat de territoire Pays Sisteronais-Buëch / Région PACA.

- **Les principaux projets communaux** seront recensés dans le cadre de la commission des finances.

8 – **Navette, conditions d'utilisation**

Rapporteur : *Josy Olivier*

A ce jour, la navette part quelquesoit le nombre d'inscrits

- **Un minimum de deux inscrits sera dorénavant nécessaire** pour que le service fonctionne (sauf en cas de rendez-vous avec justificatif).

9 – **Forum des associations culturelles (syndicat mixte des Baronnies) samedi 11 octobre 2008**

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le syndicat mixte des Baronnies Provençales va organiser un forum des associations culturelles qui pourrait se tenir à Rosans.

10 – Convention de mise à disposition du bureau des permanences à la CCIB

Rapporteur : *Josy Olivier*

La communauté de communes interdépartementale des Baronnie (CCIB) a mis en place avec le Laragnais et le Serrois un réseau d'animation d'accès public aux nouvelles technologies. Afin que les administrés du canton de Rosans puissent bénéficier de ce réseau, la mairie met gracieusement à disposition de la CCIB le bureau des permanences dans l'enceinte de la mairie, la CCIB achètera les ordinateurs et le matériel informatique utilisables seulement après autorisation de l'animatrice multimédia intercommunale. Ces mises à dispositions sont formalisées dans une convention.

➤ **Le conseil autorise le maire à signer la convention avec la CCIB.**

11– Questions diverses

Circulation et stationnement dans le village

La circulation de quads dans le village et le stationnement des véhicules devant l'écomusée sont gênants.

Rallye de Monte Carlo

Le 77^{ème} rallye de Monte-Carlo passera par Rosans le 21 janvier 2009. Il n'y a pas de spéciale prévue sur Rosans.

Camping municipal

L'urbaniste Vincent Biays a réuni les campeurs en juillet pour leur donner une première ébauche de l'analyse de la situation du camping municipal et notamment les constructions.

Contrat de territoire,

La maison des énergies, maison de caractère, placée au coeur du village abrite un service public, l'office intercommunal de tourisme et un logement conventionné. Le projet d'aménagement d'ensemble du bâtiment comprend plusieurs tranches avec notamment la réalisation d'une chaudière bois qui alimentera en chaleur le bâtiment voisin de l'école. Dans un premier temps pour éviter que le bâtiment ne se détériore, il est prévu avec le département des Hautes-Alpes, dans le cadre du contrat de territoire, la réfection de la toiture dont le coût est évalué à 54 000 € HT. Pour compléter le financement de ce projet, le conseil régional sera sollicité :



Devant l'urgence de la situation, il sera demandé aux financeurs potentiels l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi des subventions.

Vente d'un ouvrage acheté

Certains lecteurs souhaitent acheter l'ouvrage « Nos mères blessées » dont la mairie possède quelques exemplaires. Il est proposé de vendre cet ouvrage au prix acheté 17 €, augmenté des frais de port.

Chiens errants

L'arrêté interdisant la divagation des chiens n'est pas toujours respecté, les déjections nuisent à l'image touristique du village.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 heures 45 minutes.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	Secrétaire de séance	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	Absent excusé	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent	
REYNAUD Robert	Absent excusé, procuration à Josy Olivier	
ROSIN Nicolas	Absent excusé	